

ont
Tangl
sont acceptés en laisse. Plus d'informa-
tions sur le site : <http://lesjardins-dekerdalo.com>

Politique à Bréhat ?

ons



fficile

OTO: QUEST-FRANCE

es Vedettes
euses, des
ger les visi-
r sont diffu-

ation »

hat est victi-
ne le sillage
mat et Rési-
ementier ou
circulation

des personnes aux espaces protégés », la municipalité a lancé en janvier 2023 « un projet de régulation ».

Pour ce faire, la commune a demandé un « contrôle de la légalité » à la préfecture. Concernant les « modalités » qui permettront d'appliquer une régulation. « Nous sommes encore dans une phase de concertation jusqu'à la fin avril », indique le maire.

L'idée d'un seuil, entre 4 000 et 5 000 visiteurs par jour, revient tout de même régulièrement. « Cela aurait pour conséquence une baisse de la fréquentation entre 0,6 % et 3,1 % sur l'année. Cela n'impacterait que les mois de mai, juillet et août. »

Bréhat a scruté attentivement le modèle mis en place sur l'île de Porquerolles (Var), « à savoir une régulation avant la loi Climat et Résilience, cela montre bien que c'est possible », insiste Olivier Carré.

Localement, le projet inquiète. « Nous vivons du tourisme, attention à l'image que nous allons renvoyer. Il doit y avoir d'autres leviers, ont avancé plusieurs commerçants lors de la réunion publique. Il faut une étude d'impact avec les commerçants. » D'autres réunions de concertation sont prévues à l'avenir.

C. D., avec l'aide de notre correspondante locale.

La fermeture de classes reste mobilisé

reste mobi-
lire dans le
e toujours
es de clas-
ouverture de

de parents
ignants ou
rganise plu-
à les jours à
d'ambula-

tion festive et revendicative est prévue devant la Passerelle, à Saint-Brieuc. Le collectif invite également les soutiens à participer au carnaval revendicatif qui a lieu à Guingamp, à partir de 14 h.

Mercredi, à 13 h, le collectif se rendra devant la direction académique à Saint-Brieuc, afin de porter pétitions, motions et délibérations pour l'annulation des 45 fermetures de classes.

Pour faire paraître gratuitement une annonce dans *Ouest-France*, connectez-vous sur www.infolocale.fr.

tion contre les méga-bassines. Plusieurs personnes, présentes à la manifestation, ont pris la parole. Jean-Marc Thomas, de la Confédération paysanne, a appelé les participants à « rester unis, et à ne pas se résigner ».

Pour Murielle Lepvraud, députée de la France Insoumise, « la technique répressive ne va faire qu'augmenter la mobilisation des citoyens. Ce que j'ai vu sur place relève de l'irresponsabilité de l'État. Le rassemblement de ce soir est avant

devant la sous-préfecture. Cent personnes se sont rejoints à la sous-préfecture de Guingamp, hier soir. Le mot d'ordre de ce sobre rassemblement : dénoncer les « violences policières ». Les manifestants ont entonné un slogan actuel : « La retraite à Sainte-Soline, la police assassine », « Aujourd'hui, on a une pensée pour les deux personnes, ayant manifesté contre le projet des méga-bassines, qui sont dans le coma. », a réagi une manifestante.

Impôts fonciers : pourquoi ça bugue ?

Depuis le 25 février, les agents du service des impôts fonciers ont reçu des milliers de réclamations dans le département.



Les syndicats des Finances publiques dans le département dénoncent les dysfonctionnements au sein du service des impôts locaux.

PHOTO: QUEST-FRANCE

« Vous avez jusqu'au 30 juin pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. » Ce mail, des millions de propriétaires en France l'ont reçu il y a quelques semaines. Il fait suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Comme la taxe sur les résidences secondaires et les locaux vacants perdurent, les impôts doivent savoir si les locaux sont occupés et à quel titre. Une nouvelle obligation déclarative a donc été instaurée. Si les propriétaires ne la respectent pas, ils encourrent 150 € d'amende.

« Les usagers paniquent, les collègues submergés »

Problème : le nouveau système plante. Et quand ça marche, certains propriétaires ne retrouvent pas leur bien immobilier sur le site des impôts. Dans le département, le service de publicité foncière, qui actualise les données après les transactions, a neuf mois de retard sur les mises à jour ! Le service départemental des impôts fonciers a reçu près de 3 000 réclamations depuis le 25 février !

Si les Costarmoricains s'agacent,

les 48 agents qui font tourner le service s'arrachent aussi les cheveux. « L'affluence est telle que les collègues se trouvent submergés et ne sont plus en mesure de répondre à toutes les demandes. La direction générale le sait, mais fait la sourde oreille et ne semble pas comprendre la gravité de la situation, déplore l'intersyndicale (Solidaires, FO, CGT, CFDT). Les usagers paniquent, car ils sont menacés d'une amende. »

Pour les syndicats, le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » est une « dégradation assumée du service public » : « On transfère des missions dévolues à l'administration fiscale vers les citoyens dans le seul but de supprimer encore plus d'emplois dans des services asphyxiés. » À cause de problèmes de logiciels, les nouveaux permis de construire ne sont pas pris en compte depuis septembre dans le département. Le plan cadastral, lui, n'est plus mis à jour depuis trois ans. Hier matin, le service départemental des impôts fonciers (centralisé à Saint-Brieuc depuis janvier) a adressé une motion à leur directrice, pour alerter Bercy des conséquences de ces problèmes nationaux.

Thibaud GRASLAND.

22D09